

Poste à temps complet

Emploi permanent dans un contexte de création de poste  
(cadre d'emplois des Adjointes Administratifs)

**Missions :**

Placé(e) sous l'autorité de la Responsable du Service Affaires Funéraires, vous êtes chargé(e) d'accueillir et de gérer les demandes des usagers en lien avec les affaires funéraires. Pour cela, vous menez au quotidien les missions suivantes :

- **accueil physique et téléphoniques des usagers (familles en deuil) et des prestataires (pompes funèbres etc),**
- **réception des déclarations, établissement des actes et autorisations dans le domaine spécifique du décès,**
- **participation à la gestion administrative et comptable du cimetière,**
- **suppléance de la régie de recettes des vacations funéraires et des concessions du cimetière,**
- **tri, classement et archivage des documents.**

**Profil :**

- expérience souhaitée sur des fonctions similaires,
- techniques d'accueil et règles de communication notamment par rapport aux situations de deuil, capacité d'écoute, prise de recul et bienveillance,
- disponibilité (astreintes possibles le week-end et les jours fériés), rigueur, respect des délais,
- discrétion et respect du secret professionnel,
- maîtrise des techniques de secrétariat (courriers, prise de notes etc),
- maîtrise du Pack office obligatoire (Word, Excel, Powerpoint), messagerie et connaissances des logiciels métiers appréciées (Éternité, Logitud),
- connaissances appréciées de la législation funéraire, des règles budgétaires et de la régie de recettes.

Pour candidater, merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV sous format "NOM PRENOM CV ou LM" .doc / .docx / .pdf à la direction des ressources humaines par mail à [recrutement@ville-selestat.fr](mailto:recrutement@ville-selestat.fr) **jusqu'au 06/08/2021**

**Passé le délai du 12/08/2021 et sans retour de notre part, veuillez considérer que votre candidature pour le poste n'a pas été retenue.**

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13<sup>ème</sup> mois + gratification annuelle  
Avantages sociaux : participation mutuelle, prévoyance, titres restaurants, chèques vacances, entre autres